

Domaine HES-SO: Santé  
Filière: ergothérapie

Descriptif de module

## 1 Intitulé du module **Concepts, histoire et démarches de l'ergothérapie** 2020-2021

**Code**  
S.ER.SO.1110.F.20

**Type de formation**  
 Bachelor  Master  EMBA  DAS  CAS  Autres

**Niveau**  
 module de base  
 module d'approfondissement  
 module avancé  
 module spécialisé

**Caractéristique**  
 En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant·e est exclu·e de la filière conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

**Type de module**  
 module principal  
 module lié au module principal  
 module facultatif ou complémentaire

**Organisation temporelle**  
 module sur 1 semestre  
 module sur 2 semestres  
 semestre de printemps  
 semestre d'automne  
 Autres

## 2 Organisation

**Crédits ECTS**  
7 ECTS

**Langue(s)**  
 français

## 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 pas de prérequis  
 autre

### Autres prérequis

## 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

### Compétences visées

Ab2 Développer avec l'usager un plan de traitement qui repose sur l'identification des capacités et les restrictions de performance et qui définit des priorités. Analyser à cette fin, l'influence des facteurs environnementaux sur les activités de la vie quotidienne et proposer des solutions visant l'intégration de la personne dans la société

Ab4 Intégrer dans l'intervention des activités quotidiennes, ainsi que d'autres moyens et méthodes ergothérapeutiques reconnus, en se basant sur diverses analyses d'activité, de manière à pouvoir, précisément et adéquatement, soutenir les performances occupationnelles de l'usager et aménager l'environnement.

Db2 Documenter les prestations ergothérapeutiques dans une optique d'assurance qualité et s'engager dans le développement de la qualité. Eb3 Favoriser les possibilités d'action, la réalisation des occupations et la participation sociale des usager·ère·s et de cette manière les aider à atteindre leurs objectifs.

**Domaine HES-SO:** Santé  
**Filière:** ergothérapie

**Descriptif de module**

### Buts

Connaître et comprendre les concepts centraux et les principaux modèles de l'ergothérapie.  
Saisir les enjeux du développement historique et scientifique de la profession.  
Distinguer science de l'occupation et ergothérapie.  
Clarifier les buts de l'ergothérapie et les rôles professionnels.  
Se forger une représentation élaborée de la profession.  
Analyser le « faire » sous divers angles.  
Utiliser diverses formes d'analyses pour adapter les interventions.  
Connaître et comprendre les étapes de la démarche professionnelle et pouvoir l'utiliser dans des situations simples.  
Rendre compte de l'intervention.

## 5 Contenu et formes d'enseignement

**Unité 1. Les concepts centraux, 3 ECTS** (Sylvie Meyer)

**Unité 2. Les analyses du "faire", 2 ECTS** (Lucie Boiron, Sylvie Meyer)

**Unité 3. Les démarches professionnelles, 2 ECTS** (Lucie Boiron, Sylvie Meyer)

### Modalités pédagogiques générales

Cours ex cathedra, lecture, exercices.

Présence recommandée.

En cas d'absentéisme, l'enseignant·e est en droit de faire signer une liste de présence aux étudiant·e·s.

### Unité 1. Les concepts centraux

40 périodes

#### 1. Définitions de l'ergothérapie

Les définitions WFOT et nationales.

Les rôles des organisations professionnelles.

Les buts de l'ergothérapie : la participation par l'engagement dans des occupations.

Les clients comme individus, familles et collectivités : difficultés occupationnelles associées à la santé, au développement, à des caractéristiques sociales.

L'extension des domaines de pratique et les prestations des ergothérapeutes.

Les rôles professionnels et les profils de compétence.

Centration sur le client.

Ethique et déontologie professionnelle.

#### 2. Le développement historique de la profession et de ses paradigmes.

Les origines en santé mentale et en réadaptation.

Définition du paradigme selon Kielhofner.

L'Europe et l'Amérique.

La médicalisation et l'approche biomédicale.

L'approche occupationnelle contemporaine.

#### 3. Les concepts centraux

Occupation, activité et tâche; performance; habitudes et routines.

Les domaines de l'occupation et la participation (équilibre, transition, adaptation, restriction, déprivation, justice occupationnelle).

Contexte, environnement, setting.

La personne: fonctions corporelles, habiletés, volition, motivation et spiritualité.

Les relations entre les concepts dans le cadre conceptuel du groupe terminologie de ENOTHE (CCTE).

**Domaine HES-SO:** Santé  
**Filière:** ergothérapie

**Descriptif de module**

4. *Les preuves scientifiques*

Les preuves scientifiques, définition, origine, intérêts.

La pratique fondée sur les preuves (EBP evidence-based practice), procédure, niveaux de preuves.

Les divers éléments de la décision clinique et les limites de l'EBP.

5. *La science de l'occupation, théories et modèles*

La science de l'occupation, ses objets et ses méthodes.

La relation entre science de l'occupation et pratique de l'ergothérapie.

La théorie, définition et fonction.

Les modèles dans la théorie en ergothérapie, le développement des modèles.

Des modèles génériques aux modèles de pratique, les contenus et les fonctions des modèles.

L'emploi des modèles en pratique.

Quelques exemples: Occupational Therapy Practice Framework (OTPF), modèle canadien du rendement occupationnel et de la participation (MCRO-P), et les modèles écologiques (PEOP)

**Unité 2. Les analyses du "faire"**

32 périodes

Définition et fonctions de l'analyse et de la cartographie de l'occupation. Définition et fonctions de l'analyse de la tâche. Définition et fonctions de l'analyse des éléments de la performance nécessaires à la performance de l'activité.

**Unité 2. Modalités pédagogiques spécifiques**

Exercices d'analyse d'occupations, de tâches et des éléments de la performance nécessaires à la performance de l'activité.

La présence à l'unité 2 est obligatoire.

**Unité 3. Les démarches professionnelles**

32 périodes

1. *La démarche de l'ergothérapie.*

Le processus de résolution de problèmes. Le profil occupationnel et l'examen des performances.

La position de la problématique. La définition des objectifs. Les moyens d'intervention : choix et programmation. La réalisation de l'intervention: ajustement et mesure des progrès. L'évaluation des résultats. La fin de l'intervention: le suivi et la documentation.

2. *Les moyens d'obtention de données.*

Observation, entretiens et instruments de mesure. Les caractéristiques d'une observation en

ergothérapie: voir et entendre, les objectifs et le contexte de l'observation, les indicateurs pertinents, la collecte de l'information, l'analyse et l'interprétation de l'information collectée. Les instruments de mesure: source, caractéristiques, population, objectifs, format, norme, sensibilité, validité et fidélité. L'analyse et l'interprétation des résultats obtenus à l'aide d'instruments de mesure.

**Unité 3. Modalités pédagogiques spécifiques**

La présence est obligatoire aux cours concernant les moyens d'obtention de données.

**Domaine HES-SO:** Santé  
**Filière:** ergothérapie

**Descriptif de module**

## 6 Modalités d'évaluation et de validation

### Buts de l'évaluation

Vérifier l'acquisition des concepts et les savoir-faire méthodologiques enseignés.

### Modalités d'évaluation

Les exercices et l'examen sont notés au 1/10 de point. La note du module est la moyenne pondérée des notes obtenues aux diverses évaluations selon les règles suivantes:

1. Examen oral individuel de 10 minutes en semaine 6 ou 7 pour l'unité 1 et l'unité 3, seulement la démarche de l'ergothérapie. Temps de préparation 10 minutes avant la passation. La note obtenue compte pour 4/7 de la note du module.
2. Evaluation au fil du cours sur la base des exercices rendus par groupes de 4 personnes pour l'unité 2. Sauf en cas d'absence d'un·e étudiant·e, la note vaut pour tout le groupe. La note obtenue compte pour 2/7 de la note du module.
3. Evaluation au fil du cours sur la base des exercices rendus par groupes de 4 personnes pour les moyens d'obtention de données de l'unité 3. Sauf en cas d'absence d'un·e étudiant·e, la note vaut pour tout le groupe. La note obtenue compte pour 1/7 de la note du module.

Toute absence non justifiée au sens de l'article 28 alinéa 3 du règlement sur la formation de base à la HES-SO, à un cours contenant des exercices pour note aux unités 2 et 3 entraîne un 1 définitif à l'exercice. Lorsque l'absence est justifiée, les exercices peuvent être repris.

## 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

## 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

### Remédiation

Les exercices sont complétés ou corrigés pour la semaine 7. L'examen oral est refait en semaine 27.

### Répétition

Le module est répété à la session suivante, en principe l'année suivante.

## 8 Remarques

La note finale du module est arrondie au 1/10 de point si elle est inférieure à 4 et au 1/2 point si elle est supérieure à 4.

### En première session

Une note comprise entre 3.5 et 3.9 au module entraîne un Fx et une remédiation. Seul·s l'examen oral ou les exercices avec une note inférieure à 4 est ou sont remédié·s. La moyenne pondérée est re-calculée à partir de la combinaison de la note de la ou des évaluations remédié·s avec celles des évaluations ayant une note égale ou supérieure à 4 en première session. La remédiation est considérée comme réussie si la moyenne pondérée, au 1/10 de point, est égale ou supérieure à 4. Un·e étudiant·e qui réussit une remédiation obtient la note 4.0 ou E.  
Une note inférieure à 3.5 au module entraîne un F et la répétition du module.

### En remédiation

Toute note inférieure à E (4) entraîne un F et la répétition du module.  
Lorsque le module est répété, une note inférieure à E (4) en première session entraîne un F, l'échec du module répété et l'arrêt de la formation.

**Domaine HES-SO:** Santé  
**Filière:** ergothérapie

**Descriptif de module**

## <sup>9</sup> **Bibliographie**

- American Occupational Therapy Association. (2014). Occupational therapy framework: domain and concern (3<sup>e</sup> éd.). *American Journal of Occupational Therapy*, 68 (supplement 1), S1-S48. <https://doi.org/10.5014/ajot.2014.682006>
- Asher, I. (2014). *Asher's occupational therapy assessment tools: an annotated index* (4<sup>e</sup> éd.). American Occupational Therapy Association.
- Association suisse des ergothérapeutes. (août 2018). Code de déontologie de l'ASE. Consulté le 5 août 2020 sur <https://www.ergotherapie.ch/association/commission-dethique-et-de-recours/>
- Christiansen, C., Baum, C., & Bass-Haugen, J. (dirs.). (2015). *Occupational therapy performance, participation and well-being*. Slack.
- Dancza, K., & Rodger, S. (2018). *Implementing occupation-centred practice: A practical guide for occupational therapy practice learning*. Routledge.
- Duncan, E. (2021). *Foundations for Practice in occupational therapy* (6<sup>e</sup> éd.). Elsevier Churchill Livingstone.
- Kielhofner, G. (2009). *Conceptual foundations of occupational therapy* (4<sup>e</sup> éd.). F. A. Davis.
- Mackenzie, L., & O'Toole, G. (2011). *Occupation analysis in practice*. Wiley-Blackwell.
- Meyer, S. (2010). *Démarches et raisonnements en ergothérapie*. Haute école de travail social et de la santé. <https://www.eesp.ch/laress/publications/detail/publications/demarches-et-raisonnements-en-ergotherapie>
- Meyer, S. (2013). *De l'activité à la participation : un cadre conceptuel pour l'ergothérapie*. De boeck
- Pierce, D (2014). *Occupational Science for Occupational Therapy*. Slack.
- Schell, B. & Gillen, G., (Eds.)(2019), *Willard and Spacksman's occupational therapy* (13<sup>e</sup> éd.). Wolters Kluwer.
- Taylor, MC. (2007). *Evidence-based practice for occupational therapists* (2<sup>e</sup> éd.). Blackwell.
- Thomas, H. (2015). *Occupation-based activity analysis* (2<sup>e</sup> éd.). Slack.
- Townsend, E., & Polatajko, H. (2013). *Habileté à l'occupation: faire avancer la perspective ergothérapeutique de la santé, du bien-être et de la justice par l'occupation*. Association canadienne des ergothérapeutes.
- Trouvé, E. (2018). *Diagnostic en ergothérapie : de la définition à l'usage*. Dans J. M. Caire & A. Schabaille (dirs.). Engagement, occupation et santé. Association nationale française des ergothérapeutes.
- World federation of occupational therapists. (mai 2018). *Definitions of Occupational Therapy from Member Countries*. Consulté le 5 août 2020 sur <https://www.wfot.org/resources/definitions-of-occupational-therapy-from-member-organisations>

## <sup>10</sup> **Enseignants**

Lucie Boiron  
Sylvie Meyer

### **Nom du responsable de module \***

Sylvie MEYER

### **Descriptif validé le \***

11.08.2020

### **Descriptif validé par \***

Martine BERTRAND LEISER